

Compte-rendu du comité de quartier Plateau

Mardi 12 octobre 2021

Maison de Quartier Albert Sarraut

Pour introduire les premiers comités de quartiers de son mandat, Madame le Maire précise que contrairement aux comités précédents il n'y a pas encore eu de recherche de représentants des habitants. Des nouveaux représentants seront désignés lors des prochaines rencontres.

Madame le Maire précise l'ordre du jour qui se compose de deux points : les prochains travaux réalisés par ENEDIS, ainsi que la présentation du projet du plan vélo intercommunal.

Des questionnaires ont été distribués aux habitants présents, il s'agit d'une consultation publique sur la défense du cadre de vie face aux nuisances aériennes, qu'il convient de retourner à la mairie.

Enfin, Madame le Maire attire l'attention des habitants sur l'importance de passer par les canaux de communication officiels (courriers, mails, téléphone) pour interpeller la municipalité, et alerte sur l'utilisation abusive des réseaux sociaux.

I- Travaux ENEDIS - renforcement de la sécurité de l'aéroport de Paris

Dans la continuité des travaux réalisés pendant l'été 2021 rue Petit (renouvellement des canalisations d'eau par le SEDIF), Enedis réalisera des travaux en plusieurs phases à partir de l'été 2022 sur différents axes du Plateau, et ce jusqu'à l'été 2023. Ces travaux sont obligatoires et ont pour but d'augmenter la puissance électrique de l'aéroport de Paris-Orly et d'en renforcer sa sécurité. Dans le cadre de ces travaux, Enedis a pris l'engagement à ce qu'il n'y ait aucune coupure électrique chez les particuliers.

Des informations plus détaillées seront naturellement communiquées aux habitants au fur et à mesure des travaux. La période estivale a été choisie pour impacter le moins la vie quotidienne des habitants.

II- Plan vélo intercommunal

Le plan vélo intercommunal a été initié dès 2018, et principalement réactivé en 2021.

Madame le Maire précise qu'un cabinet travaille actuellement sur ce plan vélo intercommunal et étudie les itinéraires à privilégier. Ce plan est mené à l'échelle intercommunale car il ne peut que s'inscrire dans une réflexion commune avec les villes limitrophes afin de créer des itinéraires « entrant » et « sortant » de Juvisy.

L'objectif fixé est bien de proposer des alternatives en circulation douce, sans pour autant rendre la circulation automobile plus difficile, et surtout en assurant la sécurité de tous (cyclistes, piétons, automobilistes). Lors du déploiement du plan vélo, un travail de communication et de sensibilisation sera par ailleurs mené à l'égard des cyclistes au sujet du respect des règles du code de la route, en lien avec la police municipale.

Pour l'heure, rien n'est pour autant fixé. Un temps de concertation sera organisé avec les habitants et associations de cyclistes qui le souhaitent pour recueillir les remarques à ce sujet et affiner ce plan vélo.

QUESTIONS / SUJETS DIVERS

I – Fibre optique

De nombreux habitants nous sollicitent au sujet d'armoires ouvertes ou en mauvais état, à la portée de toutes les dégradations. Madame le Maire précise que les problèmes sont systématiquement remontés à SFR, propriétaire de ces armoires.

Ces problèmes ne sont pas propres à Juvisy et sont rencontrés partout où la fibre est déployée. Ils s'expliquent par la mauvaise gestion des sous-traitants qui interviennent pour le compte des opérateurs. La municipalité n'a pas de moyens juridiques pour contraindre les opérateurs, mais interpelle régulièrement l'ARCEP (l'Autorité de régulation des communication électroniques).

II – Circulation et stationnement

1- Circulation

Sont soulevés par plusieurs habitants les problèmes liés au non-respect du code de la route par certains automobilistes (vitesse excessive, stops grillés, etc.).

L'avenue Albert Sarraut, la rue Paul Doumer, l'avenue des Fauvettes, l'avenue des Alouettes et l'avenue Séverine ont été citées comme axes problématiques.

L'installation de ralentisseurs ou de coussins berlinois n'est pas la solution optimale, car ces dispositifs créent des nuisances pour les riverains les plus proches.

Le chef de la police municipale précise qu'une caméra nomade a été acquise pour contrôler ce type d'infractions et n'hésitera pas à mener des campagnes de verbalisation autant que faire se peut.

Pour répondre à une question, Madame le Maire rappelle que les caméras présentes dans la ville sont des dispositifs de vidéo-protection et non de vidéo-verbalisation. Elles sont directement reliées au Centre de Supervision Urbain.

2- Stationnement

Suite à la généralisation de la zone bleue sur l'ensemble du Plateau, le chef de la police municipale confirme que ce dispositif est efficace pour lutter contre les stationnements abusifs, y compris les voitures ventouses qui font l'objet de procédures spécifiques. Des contrôles réguliers sont effectués.

Les marquages manquants de zone bleue seront effectués prochainement. Il est en outre informé aux riverains que la rue Albert Sarraut sera matérialisée en zone bleue, comme l'ensemble du quartier.

Des soucis plus particuliers sont mentionnés rue Nouvelle à cause des stationnements anarchiques des clients du fastfood Point B. Parallèlement aux passages quotidiens de la police municipale, la ville

installera prochainement des glissières en béton armé dans cette rue pour gêner et empêcher le plus possible les stationnements anarchiques.

Madame le Maire précise enfin qu'un travail de rencontres de rue va être mené début 2022 pour échanger directement sur place à propos de ces problématiques de vitesse et de stationnement. L'objectif étant de trouver les solutions les plus adéquates, en concertation avec les habitants de ces rues.

III – Cadre de vie / Environnement

Avenue Séverine, il est indiqué que l'éclairage public la nuit est obstrué par les arbres dont la végétation est devenue trop importante. Virginie Falguières précise que cette rue fait partie du programme d'élagage de l'automne. Pour rappel, l'élagage des arbres ne se fait qu'en dehors des périodes de nidification, à savoir entre le 15 septembre et le 15 mars.

S'agissant des haies privées qui empiètent sur l'espace public, il est régulièrement rappelé aux riverains l'obligation qui est la leur de les élaguer pour ne pas entraver la circulation. La municipalité n'intervient pas sur le domaine privé.

Il est également question de la présence de rats lors d'épisodes de fortes pluies. A ce sujet, le service assainissement de l'EPT réalise deux campagnes de dératisation par an, mais peut également prévoir des passages supplémentaires pour des besoins ponctuels. Une vigilance sera donc apportée sur ce secteur.

IV - Divers

- La rénovation de la résidence Debussy a été quelque peu retardée. Suite à une rencontre organisée avec Les Résidences Yvelines-Essonne, Madame le Maire annonce que les travaux seront prochainement réalisés. Les résidents seront informés des travaux à venir.
- La ville est toujours adhérente à l'association DRAPO, l'association de défense des riverains de l'aéroport Paris-Orly.
- Conformément aux engagements pris dans son programme, Madame le Maire confirme que la navette gratuite sera mise en place pour se rendre en centre-ville. Le véhicule hybride a été acheté, les chauffeurs recrutés. Les itinéraires sont actuellement à l'étude.
- La circulation dans les rayons de l'Intermarché du Plateau est difficile et pourrait causer des soucis de sécurité. La commission de sécurité est passée début octobre, les contrôles réglementaires ont été effectués. Néanmoins, la ville y accordera la vigilance nécessaire.